

BTS agricole Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (BTSA ACSE)

Objectifs

L'objectif de ce programme est de :

- Maîtriser la conduite technique et financière d'une entreprise agricole, en individuel ou dans le cadre sociétaire.
- Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier de Technicien ou Conseiller agricole, dans les organismes professionnels agricoles ou les entreprises agricoles d'amont et d'aval.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Concevoir et Evaluer un projet.
- Piloter une entreprise et/ou un projet.
- Organiser et de Communiquer.

Entreprises d'accueil

- Tout type d'exploitation agricole.
- Des organismes professionnels agricoles (MSA, syndicats, banques, coopératives...).
- Entreprise familiale (dans ce cas, un stage de 8 semaines dans une tierce entreprise sera à prévoir pour la rédaction du dossier de stage).

Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : être titulaire du Bac ou d'un diplôme équivalent (niveau 4)
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

* *Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.*

Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
32321014	24440

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 5 (cadre européen des certifications), Équivalent à un Bac+2.

Durée de la formation

1 442 heures (sur 2 ans).
Démarrage en septembre..

Durée du contrat

1 ou 2 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

En moyenne :
2 semaines en UFA,
2 semaines en entreprise.
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

Coordonnées de l'UFA



UFA - Vivarais Formation

111 avenue du 8 mai 1945
07300 **TOURNON**
04 75 07 14 50
vivarais.recrutement@cneap.fr
www.vivarais-formation.com

Contenu de formation

	Matières
Matières générales	Accompagnement du projet personnel et professionnel
	Économie générale / Expression et communication
	Anglais
	EPS
	Traitement de données
	Technologie de l'information et du multimédia
Matières professionnelles	Comptabilité / Gestion / Fiscalité
	Économie agricole (diag de territoire, PAC, agriculture et société)
	Agronomie/agrosystème
	Conduite ateliers de production (ruminants, monogastriques, cultures pérennes)
	Conduite de systèmes Biotechniques innovants (AB, énergie, agroforesterie)
	Filière et commercialisation des produits agricoles
	Spécialité : MIL Installation et Salariat en agriculture

Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Epreuves	Coef.	Type	Forme
S'exprimer, communiquer et comprendre le monde	1	CCF	Écrit et Oral
• Expression française, communication et documentation	1		Pratique et Oral
• PIC : Projet d'initiative et de communication	1		Écrit
• Organisation économique, sociale et juridique. Sciences économiques et sociales			
Communiquer dans une langue étrangère (Anglais)	3		Compréhension écrite Expression écrite Compréhension orale Expression orale
Traitement des données et informatique	2		Écrit
• Traitement des données	1		Pratique
• Technologie de l'information et du multimédia			
Orientation, gestion et stratégie de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité	1		Écrit
• Economie agricole, territoire et agriculture	2		Écrit
• Gestion	0,5	Oral	
• Filières et marchés	1,5	Écrit et Oral	
• Stratégie d'entreprise			
Construire et conduire des systèmes biotechniques (perspective de durabilité)	0,5	Ponctuel	Oral
• Conduire un agrosystème	1,5		Écrit
• Agronomie et Zootechnie	1		Écrit et Oral
• Biotechnique innovant	1		Écrit et Oral
• Durabilité d'un système agricole			
Expression française et culture socio-économique	6		Écrit
Mobiliser les acquis du technicien supérieur pour faire face à une situation professionnelle (Partie 1)	8		Dossier Oral (à partir du dossier)
• Dossier (40 pages) composé d'une étude réalisée (oral 10 min, entretien 15 min). • Répondre à une question du jury relative à l'entreprise du stage. (Préparation 1h, réponse 10 min, entretien 15 min).			
Mobiliser les acquis [...] pour faire face à une situation professionnelle (Partie 2)	4		Dossier Oral (à partir du dossier)
• Dossier (8 pages) construit à partir de 2 situations professionnelles vécues. • Entretien avec le jury fondé sur le dossier			

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

Accès aux Licences Pro, Certificat de spécialisation, Écoles d'ingénieurs après étude de dossier et formation complémentaire.

Débouchés professionnels :

- Agriculteur
- Associé d'exploitation
- Gérant
- Conseiller agricole
- Contrôleur
- Chef de culture(s) ou responsable d'élevage
- Salarié agricole
- animateur
- Technico-commercial

...

Modalités financières

Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 7 674 €.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{ère} année	27%	43%	53%*	100 %*
2 ^{ème} année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 ^{ème} année	55%	67%	78 %*	100 %*

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
 - Vous poursuivez un parcours en formation en apprentissage après une 1^{ère} année de BTS ou BTSA sous statut scolaire : La rémunération sera celle d'une 2^e année d'exécution du contrat.
 - Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
 - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
 - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
 - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
- À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

Références : Taux moyens du CFA régional

	2021-22	2020-21	2019-20	2018-19
Taux de réussite globaux	87%	85%	90%	87,06%
• Niveau 3 (CAP / CAPA / MC / TP/ DE...)	88,71%	89,72%	92%	96,69%
• Niveau 4 (Bac Pro / Bac Pro A / BP...)	92,11%	89,13%	95%	91,89%
• Niveau 5 (BTS / BTSA / titre Bac+2...)	83,55%	89,97%	88%	82,24%
• Niveau 6 (Formations Bac+3)	87,67%	85,23%	80%	60%
• Niveau 7 (Formations Bac+4/+5)	en cours	70,27%	75%	-
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	en cours	44%	44%	70%
Taux de poursuite d'étude	en cours	50%	44%	18%
Satisfaction globale Apprenti(e) (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	en cours	83%	86%	87%
Taux de réussite du BTSA ACSE dans l'UFA	71,43%	-	-	-
Taux d'abandon globaux	15,66%	12,83%	-	-

Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Délais d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2022 (sous réserve du nombre de places disponibles).

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée sous statut apprentissage et stagiaire de la formation continue CFP de l'établissement.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Accès par transport

- Parking gratuit sur place.
- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité.
 - Sur la ligne de bus Le Sept « Valence <-> Annonay » à 25 min de Valence et à 50 min d'Annonay (Arrêt de bus à 200 m du centre de formation)
 - à 10 min à pied de la gare routière de Tournon sur Rhône (ou par la navette qui relie Tain l'Hermitage à Tournon Sur Rhône)
 - à 5 mn en voiture de la sortie n°13 de l'Autoroute A7.
- Gare TGV Ter à proximité
 - à 15 min à pied de la Gare SNCF de Tain l'Hermitage
 - à 25 min en voiture de la Gare TGV Valence (Alixan).

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

Les + de la formation

• Restauration

- Salle repas équipée de réfrigérateurs et micro-ondes
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

• Hébergement

Un réseau d'hébergement directement géré par Vivarais Formation (AIDE ACA) : répartis sur plusieurs studios, appartements et 1 maison de rue.

Matériel / Équipement

- Matériels : sécheurs électrique, EPI...
- Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs, espace numérique, salle d'examen pour les CCF...
- Plateau technique : Salle informatique, salle de dégustation, laboratoire d'analyses bio chimie.
- Partenaires :
 - Exploitations agricoles: bovins, ovins et caprins (lait, viande et transformation)
 - Grandes cultures : céréales, oléagineux, protéagineux, arboriculture (vergers)
 - PAM (plantes aromatiques et médicinales)

Coordonnées de l'UFA



UFA - Vivarais Formation

111 avenue du 8 mai 1945
07300 **TOURNON**
04 75 07 14 50
vivarais.recrutement@cneap.fr
www.vivarais-formation.com

Référent handicap

Laetitia HUREZ
laetitia.hurez@cneap.fr

CFA de rattachement :



(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 CALUIRE ET CUIRE
cfa@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET : 50304921500026